

**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT DES ONGS POUR LA FORMATION DES JEUNES EN
COMPETENCES DE VIE**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), la République Islamique de Mauritanie a développé, avec l'aide de la Banque Mondiale, un projet d'appui à l'employabilité des jeunes vulnérables (PEJ) qui est entré en vigueur le 26 juillet 2021.

L'objet du projet, dont la tutelle est assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, est de promouvoir l'employabilité des jeunes vulnérables. L'employabilité fait référence aux compétences dont les jeunes ont besoin pour entrer, rester et progresser dans le marché du travail.

Par jeunes vulnérables, il est entendu les personnes âgées de 15 à 24 ans qui ont atteint comme niveau maximum l'éducation secondaire (sans le baccalauréat) et qui ne sont ni en formation, ni en emploi ou occupent des emplois précaires et résidant dans les trois wilayas de Nouakchott, et cinq Wilayas de l'intérieur à savoir le Hodh Charghi, le Hodh Gharbi, l'Assaba, le Trarza et le Guidimagha.

On estime le nombre de jeunes entrant dans cette catégorie à 156 000 répartis au niveau des 8 wilayas visées. Ils représentent environ un tiers de la population âgée de 15 à 24 ans dans ces régions. Plus de la moitié de cette population cible est constituée de jeunes filles.

Pour un financement global de 42,2 millions USD (40 millions / IDA, 2.2 millions / Gouvernement), le projet s'articule autour de cinq composantes : (i) appui à l'orientation, à l'élaboration du projet professionnel et à la formation en compétences de vie ; (ii) appui à la formation technique et l'apprentissage ; (iii) promotion du micro-entrepreneuriat pour les activités génératrices de revenus ; (iv) intervention d'urgence et (v) gestion, suivi et évaluation du projet.

L'Agence Nationale pour l'Emploi (Agence TECHGHIL) est chargée de la mise en œuvre de la composante 1 incluant l'identification des bénéficiaires, l'accueil, l'inscription, l'orientation des jeunes, ainsi que la formation en compétences de vie.

C'est dans ce cadre que le PEJ envisage de recruter des organisations non gouvernementales (ONG) pour le compte de l'Agence TECHGHIL afin de mettre en œuvre des formations en compétences de vie des bénéficiaires.

II. OBJET DE LA MISSION

L'objet global de cette mission est de préparer et d'assurer la formation de 60 000 jeunes vulnérables (garçons, filles et femmes) en compétences de vie sur la durée du projet (5 ans).

Plus particulièrement, les objectifs assignés à cette mission sont les suivants :

- Assurer le renforcement des compétences de vie des jeunes bénéficiaires (dont au moins 50% de filles) ;
- Aider les jeunes vulnérables à développer les compétences de vie essentielles tout en renforçant leurs interactions avec la communauté ;
- Promouvoir l'épanouissement social des jeunes vulnérables, notamment les jeunes filles
- Promouvoir le bien-être psychologique et physique des jeunes vulnérables, notamment les jeunes filles ;
- Contribuer au développement de projets professionnels des jeunes et à leur orientation ;
- Contribuer à la création d'une base de connaissances en matière de bonnes pratiques en compétences de vie, notamment en rapport avec le genre ;
- Exploiter un guide de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires.

III. MANDAT DES ONGs ET METHODOLOGIE

Une firme internationale a été recrutée dans le cadre du PEJ afin de développer les contenus et outils qui seront utilisés pour les formations en compétences de vie. Celle-ci sera chargée de former les formateurs recrutés par les ONG de mise en œuvre sur la base de ces supports de formations.

Les ONG proposeront des listes de formateurs disposant des profils demandés, en nombre suffisant (dont des femmes) pouvant suivre la formation de formateurs. Les formateurs retenus suivront la formation des formateurs en compétence de vie pendant deux semaines et seront dotés de manuels et d'outils de formation, ainsi que de guides de formateurs.

Les ONGs retenues contracteront avec le PEJ pour la formation des bénéficiaires. Elles seront chargées de fournir les formateurs déjà retenus et formés pour assurer la formation des bénéficiaires dans les zones retenues et au cours de la période contractuelle.

A cet effet, les ONGs auront en charge d'assurer la disponibilité de locaux convenables, équipés, adaptés à la formation et prenant en compte des besoins des groupes cibles, notamment les filles et personnes vivant avec handicaps.

Les principaux modules envisagés dans le cadre de la formation en compétences de vie sont les suivants : conscience de soi ; estime de soi ; empathie ; compétences interpersonnelles ; découverte des métiers, découverte du marché de l'emploi, communication ; résolution de conflits ; leadership ; égalité femme-homme

A la fin de chaque trimestre le prestataire doit élaborer un rapport décrivant son action.
A la fin de chaque année le prestataire doit élaborer un rapport décrivant son action.

Par ailleurs, la méthodologie devra tenir compte des indications générales suivantes relatives au volume horaires, aux effectifs des bénéficiaires et aux formateurs nécessaires par zone d'intervention.

Conformément aux résultats globaux du projet, le volume horaire attendu et les éléments d'organisation des formations présentiellees assurés par l'ensemble des ONGs sont récapitulés ci - dessous (à titre indicatif) :

	Formation en compétences de vie et employabilité
Durée de la formation (en h)	35 h à 60h (répartis sur 10 jours,)
Effectif total à former par les ONG (sur 5 ans)	60.000jeunes
Effectif par salle	16-25
Nombre de sessions de formations par an	24 sessions (de 16-25 personnes 2 fois par mois sur 10 mois = 12000 personnes formées/ an)
Durée de formation	2 semaines
Nombre de sessions de formation formateurs	4 sessions d'une vingtaine de personnes chacune

Pour des raisons d'efficience, le projet compte diviser les zones d'intervention en trois, avec les regroupements suivants nécessitant chacun une trentaine de formateurs-trices:

- Zone 1 : Nouakchott Ouest, HodhCharghi et Hodh Gharbi ;
- Zone 2 : Nouakchott Nord, Assaba et Trarza
- Zone 3:Nouakchott Sud, Guidimagha

En sus des tâches précitées, les ONGs, assureront, sous le pilotage de l'Agence TECHGHIL et sous la supervision de l'UCTP (Unité de coordination technique du projet), les activités suivantes :

- Mobiliser une trentaine de formateurs-trices disposant des profils demandés pour chaque zone dont un coordinateur par Wilaya;
- Établir leur plan de travail annuel budgétisé, validé par TECHGHIL et l'UCTP ;
- Identifier les formateurs devant participer à la formation de formateurs et établir leurs listes complètes (y compris en version électronique avec des informations sur le NNI, le téléphone, âge...), par wilaya sur la base des critères adoptés à cet effet ;
- Assurer l'orientation des bénéficiaires, vers la formation technique et apprentissage ou vers la formation en gestion et l'entrepreneuriat ;
- Fournir des rapports par session ainsi que des rapports trimestriels et annuels consolidés pour chacune des wilayas de la zone suivant des formats standardisés ;
- Soumettre, dans les normes et délais requis, les demandes et justificatifs de remboursements de fonds validés par TECHGHIL auprès de l'UCTP.

Elles doivent mobiliser des formateurs avec une garantie de leurs disponibilités durant toute la durée du contrat et justifiant des qualifications suivantes :

- Avoir BAC + 3, au moins
- Une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine de formation (d'ingénierie et de mise en œuvre des formations) d'une manière générale ;
- Etre libre de tout engagement ;
- Etre résident de la Wilaya cible ou s'engagé à y rester durant toute la période du contrat ; Avoir une expérience de travail, en milieu rural mauritanien est un atout ;
- Maitriser l'Arabe et/ou le Français ;
- La connaissance des langues locales constitue un atout.

En outre, les ONG s'engagent à prendre en compte le Plan d'Engagement Environnemental et social du PEJ (disponible au PEJ).

IV. DUREE DE LA MISSION ET PROFIL DU PRESTATAIRE

Les formations s'étaleront sur 4ans.

L'ONG doit être reconnue officiellement, disposer de locaux fixes, en propriété ou en location, avec les justificatifs nécessaires à cet effet, capitaliser une expérience d'au moins 5 ans dont au moins une formation, et avoir des rapports d'activité, des plans d'action et un bilan financier des 2 dernières années. Le soumissionnaire doit avoir exécuté au moins une mission en Mauritanie (l'ONG internationale).

V. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu globalement les résultats suivants :

- Des groupes de jeunes (dont au moins 50% de filles) dans les zones d'intervention sont formés en compétences de vie, conformément au référentiel de formation fournis et en respect des effectifs convenus ;
- Les compétences de vie essentielles chez les jeunes vulnérables sont développées et leurs interactions avec la communauté renforcées ;
- L'employabilité des bénéficiaires est améliorée, leurs projets professionnels sont développés et leur orientation vers l'emploi, la formation professionnelle ou l'entrepreneuriat est assuré ;
- Un rapport de formation des bénéficiaires est fourni.

VI. LIVRABLES (en arabe et en français)

- Un rapport de formation des bénéficiaires en compétences de vie est élaboré à la fin de chaque session, assortie des fiches d'orientation renseignées et comportant des recommandations de formateurs ;
- Un rapport de formation trimestriel et un rapport annuel consolidés par wilaya sont fournis.

VII. CRITERES ET MODALITES DE SELECTION

A. CRITÈRES

La structure doit satisfaire les critères suivants :

- Être légalement constituée et officiellement reconnue en depuis plus de 5 ans avec un récépissé officiel. En cas de groupement, au moins une des ONG du groupement, devra être enregistrée en Mauritanie depuis au moins 5 ans.
- En cas de groupement, les ONG internationales postulant, doivent produire un engagement à transférer à la fois les capacités fiduciaires et techniques aux ONG nationales partenaires.
- Disposer au niveau de chaque wilaya de la zone choisie comme cadre de son intervention, d'un siège satisfaisant disposant d'un minimum d'équipement de bureau et entièrement dédié à l'activité de l'ONG ;
- Avoir parmi ses formateurs, mobilisés pour la formation en compétences de vie, des résidents (attestation de résidence ou engagement du formateur à effectuer la formation dans la zone choisie) dans chaque wilaya de la zone choisie durant la

durée du contrat. Au niveau de chaque wilaya de la zone choisie une équipe composée de :

- Un nombre de formateurs requis ;
- Un responsable de coordination avec l'Agence TECHGHIL ;
- S'engager à faire respecter le code de conduite du projet par tous ceux qui seront engagés dans la mise en œuvre effective des activités, notamment en matière des VBG, Exploitation et abus sexuel/harcèlement sexuel (EAS/HS) ;
- Avoir une expérience pratique dans la formation et la mise en œuvre de micro - projets en Mauritanie, constitue un atout ;
- Avoir fait ses preuves dans la conception et l'exécution d'un projet participatif dans son domaine d'intervention avec des attestations de services faits (ou autres justificatifs) ;
- Avoir une expérience significative dans la gestion financière (Rapports financiers, documents et rapports de formation des communautés rurales etc....). En cas de groupement, le chef de fil doit satisfaire à ce critère ;
- Fournir la preuve de réalisation d'au moins 3 projets financés par une organisation nationale ou internationale jugés satisfaisants de préférence dans l'une des wilayas du pays ;
- Fournir la preuve d'avoir géré avec satisfaction deux projets d'une valeur d'au moins 10 000\$ (environ trois cent cinquante Milles ouguiyas = 350 000 MRU) s'il soumissionne pour une zone et le double de ce montant s'il soumissionne pour 2 zones. En cas de groupement, le chef de fil doit satisfaire à ce critère.
- Présenter un relevé bancaire des trois dernières années ;
- Fournir les états financiers certifiés des 3 dernières années d'exercice ;
- Présenter des rapports d'audits certifiés est un atout ;
- La présentation de tout autre document valorisant l'expérience de l'ONG est un atout ;
- Fournir aussi une liste de références de ses expériences en approches programmatiques promouvant l'équité de genre avec les CVs des membres de l'équipe ayant une expérience avérée dans la mise en œuvre des approches transformatives de genre seraient extrêmement utiles.

Le tableau suivant récapitule les titres, missions et profils du personnel requis :

TITRES	MISSIONS	PROFILS
Coordinateur de wilaya	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de travail et budget annuel • Coordonner les sessions de formation et assurer la supervision des animateurs en vue de la délivrance des services validés par l'agence Techghil et l'UCTP du PEJ ; • Coordonner la réalisation des services décrits pour chaque intervention selon les normes et temps requis dans la wilaya • Coordonner l'écriture du rapport mensuel de mise en œuvre des interventions pour chacune des sessions des wilayas ; • Coordonner et valider le 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisi parmi les meilleurs formateurs, - Avoir une expérience spécifique de 3 années dans la gestion des projets œuvrant dans le domaine l'IEC ou la formation -

TITRES	MISSIONS	PROFILS
	remplissage de manière régulière et complète les fiches de suivi mensuel <ul style="list-style-type: none"> Réaliser dans les normes et délais requis les demandes et justificatifs de remboursements de fonds auprès de l'UCTP du PEJ 	
Formateurs en compétences de vie	<ul style="list-style-type: none"> Mettre œuvre la formation en compétences de vie aux profits des bénéficiaires Soutenir les conseillers de l'Agence TECHGHIL dans la mise en œuvre des interventions du PEJ 	<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire du baccalauréat, avoir un diplôme de niveau bac +3 dans le domaine de l'éducation ou domaine similaire ; Avoir une expérience générale d'au moins de 5 années dans le domaine la formation ; Avoir une expérience spécifique d'au moins de 3 années en formation pour un public vulnérable et/ou dans le milieu communautaire ; Avoir une bonne connaissance de l'arabe ou du français, la connaissance des langues nationales est un atout ; Avoir une bonne connaissance des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ; Une bonne connaissance de la zone d'intervention visée serait un atout.

B. MODALITÉS DE SÉLECTION

La soumission peut être individuelle ou en groupement. En cas de groupement, le chef de file est porteur de projet et interlocuteur principal. Il est possible de candidater pour plusieurs zones mais les ONG ayant candidaté sur plusieurs zones ne pourront être retenues que pour une seule.

Pour les 60 000 bénéficiaires, la répartition par zone est la suivante :

ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	
Nouakchott OUEST	5 000	Nouakchott NORD	8 200	Nouakchott SUD	11 668
Hodh Gharbi	12 237	Assaba	7 500	Guidimakha	6 711
HodhEcharg	5 526	Trarza	3 158	-	-
Total Z1	22 763	Total Z2	18 858	Total Z3	18 379

L'attribution de contrats se fait par zone, sur la base de la méthode sélection dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD) conformément aux procédures définies dans le nouveau Cadre de Passation des Marchés de la Banque Mondiale et au Règlement des marchés pour les emprunteurs de l'IPI datés de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.